

QUI EST LA JPA ?

A la rentrée, Dans la cour de l'école, les copains de classe heureux de se retrouver, discutent de leurs vacances.

Cependant 3 enfants sur 10 n'ont toujours rien à raconter à ce sujet.

Aujourd'hui, le droit aux loisirs n'est pas effectif pour tous, bien qu'il soit inscrit dans la convention internationale des droits de l'enfant.

Depuis plus de 60 ans, La Jeunesse au Plein Air, qui regroupe un grand nombre d'organisations laïques de centres de vacances et de loisirs, fait jouer la solidarité des enfants et du monde enseignant par une collecte de fonds annuelle dans toutes les écoles de France.

La J.P.A. est née dans l'école.

Après la seconde guerre mondiale, les instituteurs, soucieux de l'état de santé physique de leurs élèves victimes de privations, ont voulu y remédier.

Aujourd'hui, elle remplit **une mission éducative et sociale** auprès des enfants et des adolescents, **complémentaire de l'action du service public d'éducation.**

Les fonds recueillis par les comités départementaux sont redistribués sous forme de bourses individuelles pour aider au départ en vacances collectives.

Les colos aujourd'hui... des vacances à vivre autrement !

Les centres de vacances et de loisirs se sont modernisés. Ils proposent des activités de plus en plus variées et de qualité. Des objectifs éducatifs définis leur permettent d'être un partenaire complémentaire de l'école.

Leurs actions aident à réduire la fracture sociale qui commence dès l'enfance. Les enfants vont pouvoir y découvrir d'autres espaces, d'autres cultures, de nouvelles activités sportives et culturelles. Ils vont rencontrer d'autres jeunes, sortir de leur environnement familial quotidien et de leur quartier, ramener des souvenirs qu'ils pourront échanger.

L'objectif de La JPA est d'agir pour l'égalité des chances, pour que tous les enfants puissent avoir accès à ces vacances de qualité.

La campagne de La JPA : un acte de solidarité

En vendant des vignettes autour d'eux, les camarades de classe s'investissent pour envoyer d'autres enfants en centres de vacances.

Prendre conscience de la situation difficile de l'autre, lui tendre la main, trouver une solution pour l'aider sont des actes de solidarité et de citoyenneté qui s'acquièrent dès l'enfance.

La JPA au travers de sa démarche de campagne participe à une éducation à la solidarité, une des finalités de l'école de la République.

DES ACTIONS

* La JPA assure une mission éducative et sociale ancrée dans l'école :

Convaincu que le temps des loisirs est aussi un temps éducatif, le ministère de l'Éducation nationale confie en 1947 à La Jeunesse au Plein Air une collecte de fonds pour aider plus d'enfants à partir en vacances. Elle s'appuie sur les enseignants et les élèves des établissements d'enseignement public. Elle se déroule simultanément dans les écoles maternelles, élémentaires, les collèges et les lycées. Elle est gérée à la fois par le siège national de La JPA et par des équipes de bénévoles regroupées au sein des comités départementaux de La Jeunesse au Plein Air, qui redistribuent les fonds collectés sous forme de bourses-vacances aux enfants issus de familles défavorisées.

* **La JPA agit pour l'égalité des chances :**

Rien ne saurait priver un enfant de ce moment riche de découvertes, de rencontres, d'échanges que sont les vacances collectives, encore moins les raisons financières. Prendre conscience des inégalités sociales, c'est rappeler qu'il existe un véritable « apartheid » entre ceux qui partent en vacances ou peuvent choisir leurs loisirs et ceux qui ne le peuvent pas. Le budget des vacances est toujours le premier à être sacrifié en cas de difficultés financières.

* **La JPA agit pour l'éducation à la solidarité :**

Des dossiers pédagogiques d'éducation à la solidarité, réalisés par La Jeunesse au Plein Air, association complémentaire de l'enseignement public, proposent aux enseignants de nombreuses situations à mettre en œuvre dans la classe, de la maternelle au lycée, afin d'aborder la notion de solidarité et de la pratiquer avec les élèves.

La notion de citoyenneté est abstraite pour les enfants. Ces diverses situations pédagogiques et la campagne de La JPA sont l'occasion d'exercer la solidarité pour accéder à la citoyenneté.

* **Un acte de solidarité : la collecte**

Les enseignants proposent aux élèves le matériel de la campagne (autocollants, enveloppes) en leur rappelant le sens de la collecte. L'affiche peut être utilisée comme support de débat sur le départ en vacances.

Du matériel supplémentaire peut être envoyé sur simple demande auprès du comité départemental de La Jeunesse au Plein Air.

Les dons collectés par les enfants auprès de leur entourage retournent à l'établissement et seront renvoyés par chèque, établi à l'ordre de **Campagne de Solidarité de La JPA**, avec le bordereau de retour au comité départemental de La Jeunesse au Plein Air, avant la mi-mars.

Les enseignants peuvent aider directement les élèves de leur école ou de leur établissement :

- en les informant de la possibilité d'obtenir une bourse-vacances de La JPA,
- en leur remettant une photocopie du formulaire de demande de bourses fourni par le comité départemental de La Jeunesse au Plein Air.

* **Présentation des actions locales du comité**

En 2009, la JPA des Vosges a distribué à 68 enfants vosgiens plus de 2900 euros de bourses. De plus, le Comité 88 relaie les actions JPA/ANCV, qui subventionnent le départ en classes de découverte (Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site de la JPA <http://www.jpa.asso.fr/>)